

qui formait l'arrondissement No. 3, et qui forme maintenant les arrondissements Nos. 3, 3½ et 3½, et de détacher ce territoire du reste de la municipalité scolaire de la paroisse de Charlesbourg.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil en date du 19 mars courant 1879, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, d'ériger tout le canton Lepage, le canton Amqui et la partie habitée de la seigneurie de Métapédia, jusqu'au lot de Samuel Low inclusivement, en municipalité scolaire distincte sous le nom de Saint-Edmond du Lac à Saumon, dans le comté de Rimouski.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 11 décembre dernier 1878, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Chicoutimi, Chicoutimi Village.—M. Michel Caron, en remplacement de C. Cyrille Lacombe, écuyer, M. D.

Par un ordre en conseil, en date du 24 décembre courant 1878 :
Comté d'Hochelaga, Côte des Neiges.—M. Pierre Claude, en remplacement de lui-même, vu qu'il n'y a pas eu d'élection en juillet dernier.

Comté de Kamouraska, village de Sainte-Anne.—MM. Charles Hudon et Jean Hudon dit Beaulieu, en remplacement de MM. Louis Alfred Paquet et Pierre Grondin, dont le terme d'office est expiré.

Par un ordre en conseil en date du 9 janvier courant 1879 :
Argenteuil, Saint-Jérusalem de Lachute.—MM. William McQuat et John Smith, dont l'élection n'a pas eu lieu légalement.

Bagot, Saint-André d'Acton.—M. François Xavier Gagnon, en remplacement de M. Pierre McClure.

Champlain, Sainte-Flore.—M. Thomas Blouin, en remplacement de M. Pierre Bellerive.

Maskinongé, Hunterstown.—M. Jacques Brodeur, en remplacement de M. M. St. Onge, fils.

Montflorency, Sainte-Brigitte de Laval.—M. Jean Verret, en remplacement de M. Célestin Thomassue.

Rimouski, Dalibaire.—M. Séverin Verrault, en remplacement de M. Cyprien Ouellet.

Saint-Hyacinthe, Saint-Denis, No. 2.—M. Jean Gariépy, en remplacement de M. George Guertin.

Vaudreuil, Sainte-Justine de Newton.—M. Alexandre Lalonde, en remplacement de M. Bénédict Lévêque.

Yamaska, Saint-Bonaventure.—MM. Antoine Lapierre et Daniel Vanasse, en remplacement de MM. Joseph Joyal et Honoré Beauchemin.

Par un ordre en conseil, en date du 13 mars courant 1879 :
Comté de Champlain, Sainte-Anne Lapérade.—M. Marcel Trudel, en remplacement de M. A. Lanouette, décédé.

Comté de Mégantic, Nelson.—MM. Henri Bédard et William Haskett, en remplacement de MM. Joseph Laflamme et Joseph Garon.

Comté de Saguenay, Escoumains.—M. Hubert Caron, en remplacement de M. E. Barry.

Comté de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe (paroisse).—M. Charles Girard, en remplacement de M. Basile Dumaine et M. Narcisse Benoit, en remplacement de M. Pierre Morin.

SYNDICS D'ÉCOLES

Par un ordre en conseil en date du 9 janvier courant 1879 :
Compton, Marston, (Piopolis).—M. Frédéric Boucher de Grosbois, en remplacement de M. A. Champagne.

Maskinongé, Sainte-Ursule.—M. Jesse Turner, en remplacement de lui-même, l'élection faite en juillet dernier, n'étant pas régulière.

Par un ordre en conseil en date du 27 février dernier 1879 :
Shefford, Roxton.—M. Samuel Davidson, en remplacement de M. John Wood, sorti de charge en juillet dernier, vu qu'il n'y a pas eu d'élection.

Par un ordre en conseil, en date du 13 mars courant 1879 :
Comté d'Arthabaska, Warwick.—MM. Levi Judd, Sherman Pope et John Perkins.

PARTIE NON-OFFICIELLE

Notes précieuses

L'un des cahiers de devoirs journaliers envoyés à l'exposition de Paris par le couvent du Bon Pasteur, de Québec, a été l'objet d'une attention toute spéciale de la part des visiteurs sérieux qui ont examiné notre exposition scolaire.

En tête de ce cahier se trouve la naïve et jolie page que voici :

SOUHAITS DE VOYAGE A NOTRE CAHIER

“ Chères feuilles, je vous couvre de pensées, d'affections, de souvenirs, car vous allez à la France de nos pères..... Vous entreprenez un bien long voyage. Qu'il soit heureux ! Combien j'envie votre sort et que je voudrais être de ceux qui vous accompagneront. Vœu superflu, je ne verrai point les beaux yeux de Paris s'arrêter sur ces quelques lignes..... Mais pauvres chères feuilles, vous lira-t-on ? Ah ! on vous laissera dans l'oubli peut-être.....

“ Humbles feuilles, vous n'avez même pas le parfum de la violette pour attirer l'attention ; donc si l'on vous oublie, ne pleurez pas pour nous. Il restera à nos cœurs une grande consolation, celle de vous avoir peintes de nos labeurs avec plaisir et bonne volonté. Pars donc, petit voyageur, avec nos pensées et bons souhaits. Si quelques bonnes âmes daignent te parler, offre-leur les hommages de petites canadiennes groupées sous la houlette du Bon Pasteur de Québec.

“ ANNA BOIVIN. ” (16 ans)

Le même cahier nous est revenu avec les notes suivantes écrites au bas des lignes qu'on vient de lire :

Que Dieu vous bénisse, mon enfant, qu'il bénisse vos efforts et récompense votre grand cœur.

Z. B.

Un de vos lecteurs sympathiques.

R. Z.

78, 9, 2, 1.

Souhaits pleins de cœur, vous avez rempli mes yeux de larmes d'attendrissement. Que Dieu bénisse la chère enfant qui les a formés.

Un directeur d'École Normale.

Merci de vos sympathiques sentiments pour la France. Les français de France n'oublient pas les français du Canada.—

Un instituteur français.

Une institutrice belge admire les belles dispositions de l'élève qui a écrit cette charmante page.

L. T.

Le 10 septembre.

Si notre journal tombe par hasard entre les mains de l'un des auteurs de ces notes, nous le prions de croire que ces témoignages sympathiques ont touché plus d'un cœur parmi “ les français du Canada. ”

La France et le Canada

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

L'année qui vient de s'écouler a vu se resserrer les liens qui nous rattachaient à la France ; l'Exposition